

RAPPORT AGRICOLE 2025 SYNTHÈSE



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Office fédéral de l'agriculture OFAG

Éditeur

Office fédéral de l'agriculture OFAG
CH-3003 Berne
Téléphone : +41 (0) 58 462 36 95
Internet : www.rapportagricole.ch
Copyright : OFAG, Berne 2025

Mise en page

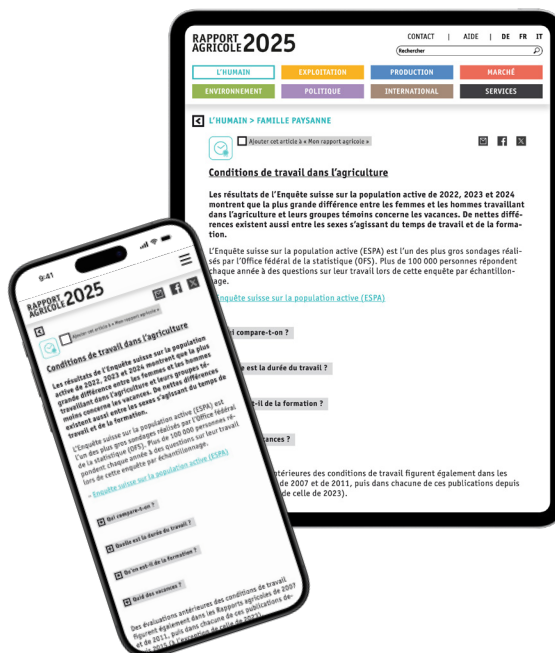
MAGNET Werbeagentur GmbH, Berne

Le rapport agricole 2025

Le rapport agricole est disponible en ligne, prêt à être consulté vite et facilement, au gré de vos envies. L'agencement clair et simple vous permet de trouver rapidement les informations souhaitées, même si vous êtes en déplacement.

Grâce à l'outil supplémentaire « Mon rapport agricole », vous pouvez désormais confortablement composer votre exemplaire personnel en sélectionnant vous-même les thèmes qui vous inspirent.

Le rapport agricole, une mine d'informations ! À découvrir sous www.rapportagricole.ch. Nous vous souhaitons une agréable lecture.



www.rapportagricole.ch

L'année 2024 dans l'agriculture

La présente synthèse du rapport annuel sur l'agriculture suisse se concentre sur certains aspects pertinents. L'année 2024 a en effet été marquée par les faibles rendements de récoltes, notamment dans les cultures maraîchères et dans la viticulture. En outre, l'humidité qui a régné pendant l'été a favorisé l'apparition de maladies, un rappel brutal de l'importance de la protection des cultures. La production laitière est, en revanche, restée stable par rapport aux dernières décennies. Le phénomène de concentration gagne néanmoins du terrain dans cette branche, qui joue un rôle non négligeable dans l'agriculture puisqu'elle représente un quart de la valeur globale de la production agricole. Le nombre d'exploitations laitières est toutefois aujourd'hui légèrement plus faible dans la région de plaine que dans la région de montagne, où la production de lait reste constante.

D'une manière générale, la transformation structurelle de l'agriculture se poursuit et le nombre d'exploitations diminue. Il est toutefois frappant de constater que le nombre d'exploitations de plus de 50 hectares augmente, alors que celui des fermes de plus petite taille affiche une tendance étonnamment stable. De plus en plus de femmes prennent les rênes de grandes ou de petites exploitations. En conséquence, le taux d'occupation à temps plein augmente pour les femmes, tandis qu'il baisse pour les hommes.

Il ressort du récent sondage mené au printemps 2025 que, dans l'ensemble, les familles paysannes portent sur leur qualité de vie un regard plus positif qu'il y a quatre ans. Cette évolution encourageante tient principalement à l'amélioration sensible de l'image et des horaires de travail qu'elles ont constatée. Par contre, elles continuent à voir d'un œil défavorable les changements des exigences et la faiblesse de leur revenu. L'indépendance et le lien étroit avec la nature et les animaux restent, quant à eux, les aspects qu'apprécient le plus les familles paysannes dans le métier d'agriculteur.

Depuis la première publication du rapport agricole, épais de 300 pages A4, en l'an 2000, les lecteurs ont profondément changé leurs habitudes dans la manière de s'informer. L'OFAG reste tenu par la loi de suivre l'évolution de la situation économique, écologique et sociale de l'agriculture et d'en informer le public. Soucieux de rendre ces informations et ces analyses encore plus actuelles et attrayantes, il accomplira dorénavant cette mission, non plus en publiant séparément un rapport agricole annuel, mais en intégrant le contenu dans son site, qui a fait peau neuve. Vous trouverez tous les renseignements et les précédents rapports sur le site www.rapportagricole.ch.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une agréable lecture du Rapport agricole 2025.

Christian Hofer
Directeur de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG)

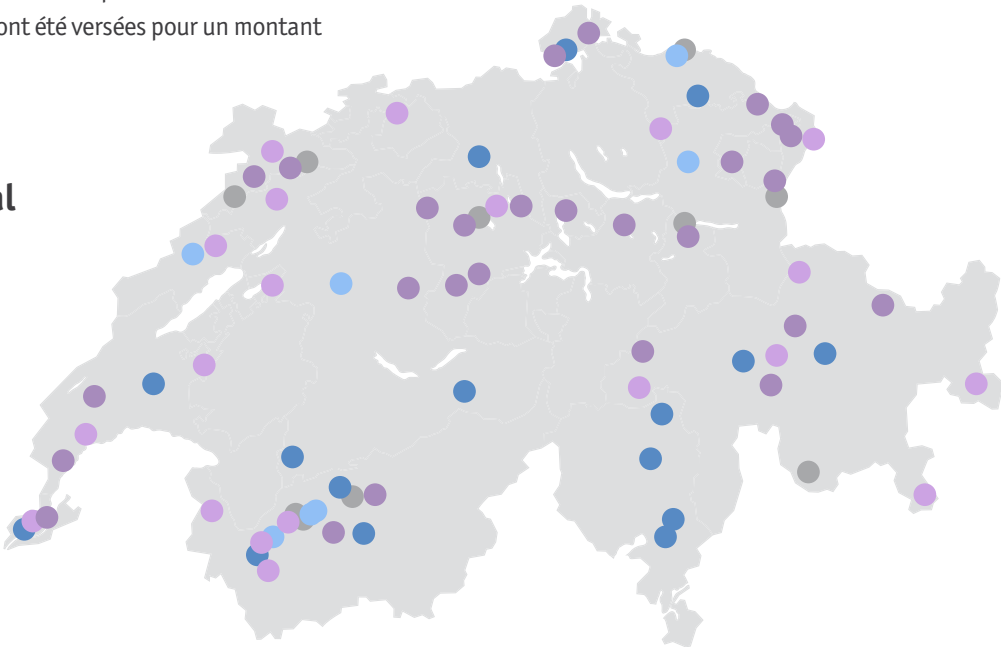
Améliorations structurelles
Projets de développement régional

Les améliorations structurelles concernent les infrastructures, la construction de nouvelles étables, les améliorations foncières et les projets de développement régional (PDR). Les PDR visent à favoriser la coopération entre l’agriculture, le tourisme et la restauration. Ces projets sont souvent l’occasion, pour les agriculteurs, de compléter leurs revenus. Les PDR peuvent toucher à la production et à la transformation de matières premières agricoles, à la commercialisation de produits agricoles ou encore à la diversification de la production dans les exploitations agricoles.

En 2024, la Confédération s’est engagée à allouer 7,5 millions de francs aux futurs PDR. Ces fonds proviennent du crédit des améliorations structurelles, qui s’élève à un total de 87 millions de francs. Seize PDR pourront en profiter dans un avenir proche. La même année, des contributions fédérales ont été versées pour un montant de 7,9 millions de francs.

Projets de
développement régional

- Étude préliminaire (10)
- Étude préliminaire achevée (7)
- Étape de documentation (18)
- En cours de réalisation (20)
- Réalisés (27)
- Total (82)**



Source : OFAG

Exemple

PDR « Points relais agricoles en milieu urbain dans le canton de Genève »

Ce projet, soutenu depuis 2020, vise à créer des points de vente de produits agricoles dans le canton de Genève. Ses trois objectifs principaux sont les suivants : vendre des produits régionaux, sensibiliser la population à une alimentation locale et de saison et produire en milieu urbain.



Production laitière

Le phénomène de concentration gagne du terrain dans l'économie laitière

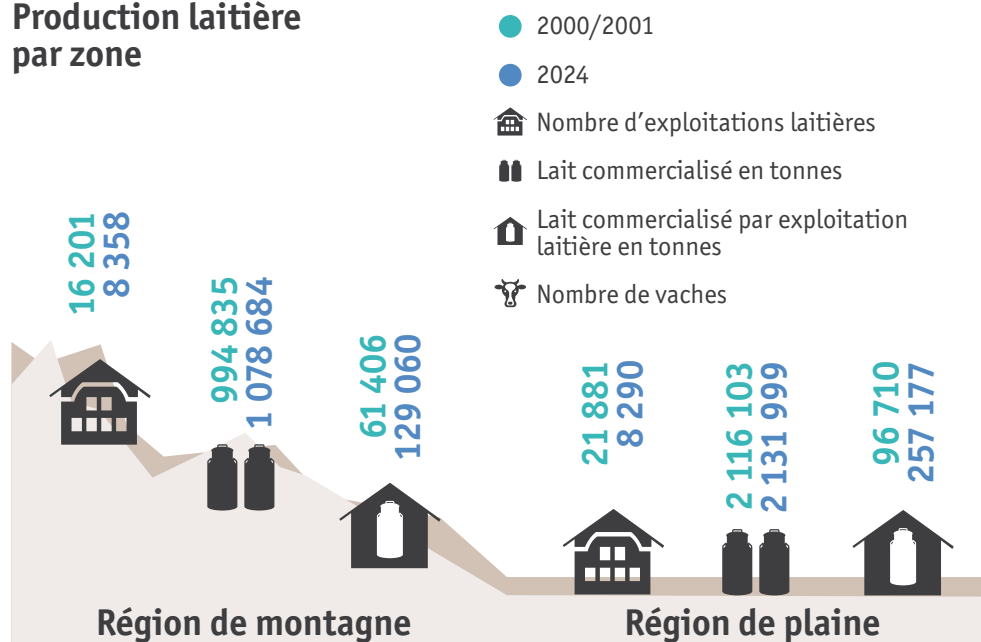
En 2024, l'agriculture suisse a produit quelque 3,7 millions de tonnes de lait. Le secteur laitier a, quant à lui, atteint une valeur de 2,8 milliards de francs, soit le quart de celle de la production agricole.

La Suisse comptait au total 16 648 exploitations laitières pendant l'année sous revue, ce qui équivaut à une baisse de plus de 50 % par rapport au début des années 2000. Ce phénomène a été plus marqué dans la région de plaine que dans la région de montagne, où le nombre d'exploitations est même désormais légèrement supérieur.

À l'échelle de la Suisse, la quantité de lait produite est restée constante malgré une baisse du nombre de vaches et d'exploitations laitières. En revanche, ce volume a nettement augmenté par exploitation. Cette évolution est due à plusieurs facteurs : les performances laitières des vaches se sont accrues grâce à des conditions d'élevage améliorées, à une alimentation optimisée et à une sélection ciblée. En outre, le développement structurel, à savoir des exploitations moins nombreuses mais plus grandes, a contribué à stabiliser la production globale.



Production laitière par zone



Éleveurs d'animaux de rente et cheptels

Vin

Une récolte de raisin historiquement faible en 2024

En 2024, la Suisse a connu une récolte de raisin historiquement faible avec 75 millions de litres de vin produits, soit la deuxième plus faible en 50 ans. Le gel, la grêle et une forte pression du mildiou ont considérablement impacté les rendements. Le printemps frais et humide a perturbé la floraison, et l'été pluvieux a favorisé les maladies. Les vendanges ont été longues et difficiles, marquées par la pluie et un risque accru de pourriture. En dépit de conditions météorologiques défavorables, la patience des vignerons a permis aux raisins d'atteindre le niveau de maturité souhaité, bien que les teneurs en sucre se soient révélées parfois inférieures à celles obtenues les années précédentes.

La consommation de vin en Suisse a chuté de près de 8 % en 2024 par rapport à l'année précédente. Cette baisse a touché pratiquement tous les types de vins, en particulier les vins suisses (-16 %), dont la part de marché est tombée à 35,5 %. Le recul s'est inscrit dans une tendance plus large observée en Europe, liée à l'évolution des habitudes de consommation.



Production de vin suisse



Source : OFAG

Légumes

Une récolte comparativement basse à cause d'une météo humide et fraîche

En 2024, les sols humides ont compliqué la récolte, voire l'ont rendue impossible dans les cas extrêmes. Par ailleurs, l'humidité a favorisé l'apparition de maladies. En 2024, 352 171 tonnes de légumes frais suisses (légumes de garde compris, mais hors légumes destinés à la transformation) ont été produites sur une surface de 14 522 hectares et mises sur le marché, soit un volume comparable à ceux de 2023 (été caniculaire) et de 2021 (été humide). Durant l'année sous revue, 49 523 tonnes de légumes de transformation ont été récoltées sur une surface de 2259 hectares, ce qui représente une baisse de 17 % par rapport à la moyenne des quatre années précédentes.

Le volume du marché des légumes frais en Suisse s'est élevé durant l'année sous revue à 630 656 tonnes (contre 624 399 t en 2023). La part des légumes produits en Suisse (zones frontalières et zones franches comprises) se monte à 59 % de ce volume. Comme au cours des années précédentes, la part des importations de légumes frais était encore élevée en 2024 (41 %), presque autant qu'en 2021, année exceptionnelle marquée par la pandémie et des conditions météorologiques humides.



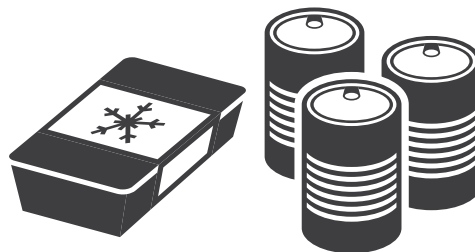
Légumes frais produits et commercialisés



353 631 t
2023

352 171 t
2024

Légumes de transformation produits



58 149 t
2023

49 523 t
2024

Qualité de vie

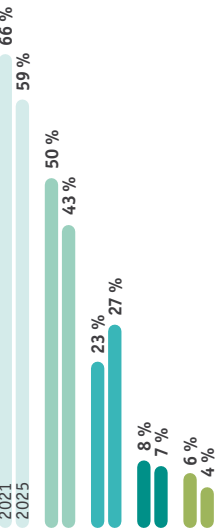
Aspects positifs et négatifs du métier d'agriculteur

Depuis 2001, une enquête visant à évaluer les aspects positifs et les aspects négatifs du métier d'agriculteur est menée tous les quatre ans auprès des paysans et du reste de la population. La plus récente remonte au printemps 2025.

En 2025, tant la population paysanne que la population de référence ont cité l'indépendance et le travail dans la nature comme étant des aspects particulièrement positifs de cette profession.

S'agissant des aspects négatifs du métier d'agriculteur, la

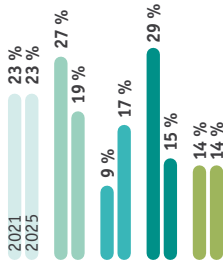
population paysanne a cité en premier lieu les innombrables prescriptions à respecter et les conditions-cadre instables (23 %), suivies des longues heures de travail (19 %). Quant au reste de la population, il a nommé les longues heures de travail (25 %) et le plus faible revenu (15 %).



Population paysanne

Aspects positifs

- Autonomie, libre disposition du temps, être son propre chef, liberté
- Travail dans et avec la nature, contact avec la terre
- Travail avec les animaux
- Variété, diversité
- Production de denrées importantes (produits alimentaires de base)



Population paysanne

Aspects négatifs

- Beaucoup de prescriptions, conditions-cadre en mutation
- Longues heures de travail / longue durée de présence
- Bureaucratie croissante
- Problèmes d'image, faible estime du métier
- Bas revenu

Exploitations agricoles

Des exploitations toujours plus grandes

La Suisse comptait 47 075 exploitations agricoles en 2024, soit 644 unités de moins qu'en 2023 (-1,3 %). Les grandes exploitations ont continué de croître : comme au cours des années précédentes, le nombre de fermes de plus 50 hectares a augmenté de 3,1 % pour s'établir à 3459 unités. La stabilisation du nombre de petites exploitations (moins de 3 ha) observée ces dernières années s'est quant à elle poursuivie.

Le nombre d'exploitations dirigées par des femmes a augmenté de 3,9 %, alors que l'on constate une diminution de 1,3 % du nombre d'exploitations par rapport à 2023. En 2024, 7,7 % des exploitations étaient dirigées par une femme. Cette croissance concerne toutes les catégories de taille, avec une hausse plus marquée dans les très grandes unités de plus de 50 hectares (+12,2 %) et dans les petites exploitations de un à trois hectares (+12 %).

L'augmentation du nombre de femmes cheffes d'exploitation est plus forte dans la population travaillant à plein temps que dans celle travaillant à temps partiel. En 2024, un total de 147 876 personnes travaillaient dans l'agriculture, à savoir 0,67 % de moins qu'en 2023 (-1004 personnes). Un bon quart des employés sont des personnes qui ne font pas partie de la famille du chef d'exploitation ; les travailleurs proviennent à parts égales de Suisse et de l'étranger.

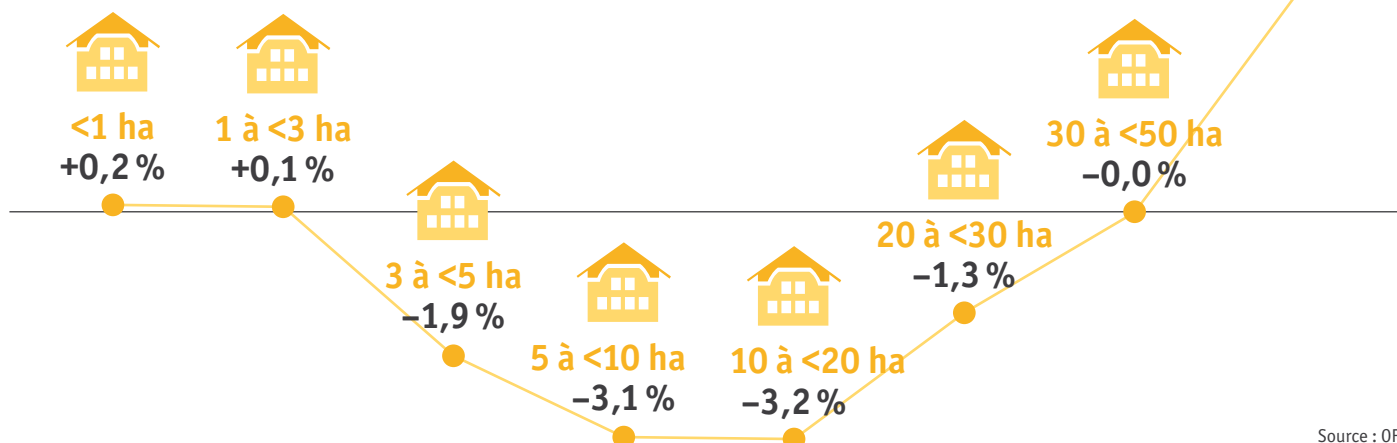


+3,9 %

2023-2024 Femmes



>50 ha
+3,1 %



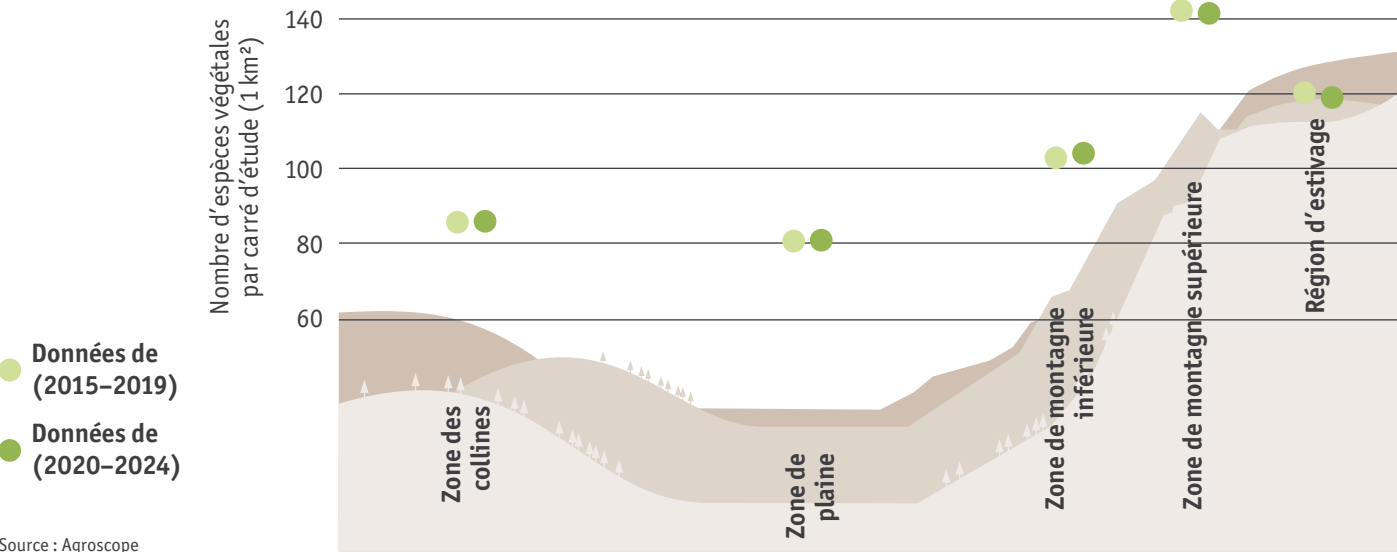
Biodiversité
Évolution de la biodiversité dans le paysage agricole

Dans l’ensemble, la biodiversité est restée stable dans le paysage agricole. Certains indicateurs et zones montrent une évolution positive, alors que d’autres ont évolué de manière négative. Les améliorations les plus marquées sont celles dans les surfaces de promotion de la biodiversité (SPB) de qualité supérieure (Q2) en zone de plaine. La diversité des espèces est plus grande en altitude, car l’agriculture y est moins intensive. Les surfaces de promotion de la biodiversité sont, quant à elles, exploitées de manière plus extensive et recèlent davantage d’espèces que les autres surfaces. La présence d’une multitude de biotopes riches en variétés et interconnectés est nécessaire pour favoriser la biodiversité.

Depuis 2015, Agroscope mesure la biodiversité dans le paysage agricole suisse à l’aide du programme de monitoring ALL-EMA. Les chercheurs répertorient l’état et l’évolution de la diversité des végétaux, des papillons diurnes, des oiseaux nicheurs et de leurs habitats, de manière systématique et à intervalles réguliers. Le programme ALL-EMA permet également d’évaluer les effets des mesures de promotion de la biodiversité. La fin du deuxième cycle, qui s’étendait de 2020 à 2024, a permis une première comparaison avec les résultats du premier cycle (2015–2019).



Nombre d’espèces végétales



Relations commerciales

Négociations Suisse-UE : agriculture et sécurité des aliments

Les échanges de produits agricoles et de denrées alimentaires entre la Suisse et l'Union européenne (UE) représentent chaque année plus de 16 milliards de francs. Afin de garantir la sécurité de ces produits et denrées, de protéger les consommatrices et les consommateurs contre les risques de tromperie et de réduire les entraves non tarifaires au commerce, il est prévu de créer un espace commun de sécurité des aliments entre la Suisse et l'UE. La création de cet espace faisait partie de la série de négociations entre la Suisse et l'UE, aussi appelée « [paquet Suisse-UE](#) », qui a formellement abouti en mai 2025. Ces négociations ont débouché sur un protocole sur la sécurité des aliments, qui régit les domaines déjà couverts par l'accord agricole existant, à savoir la santé des végétaux, les aliments pour animaux, les semences et le commerce d'animaux et de produits animaux, y compris les denrées alimentaires d'origine animale, et qui étend l'accord aux denrées alimentaires d'origine végétale. Ce protocole permet à la Suisse d'accéder à l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) et aux réseaux européens pertinents. De plus, la Suisse sera intégrée dans la procédure d'homologation des produits phytosanitaires. Le protocole sur la sécurité des aliments prévoit la reprise dynamique du droit européen ainsi que la participation à son élaboration (decision shaping).

La partie agricole de l'accord reste inchangée et comprend toujours, entre autres, les concessions tarifaires réciproques et le libre-échange sur le marché du fromage, les produits viticoles et les produits biologiques. Ces annexes ne sont pas concernées par la reprise dynamique du droit. L'actuelle protection douanière des produits agricoles (concessions tarifaires réciproques et contingents) n'est donc pas affectée. La Suisse et l'UE resteront en outre libres dans le développement de leur politique agricole. Le 13 juin 2025, le Conseil fédéral a approuvé les textes des accords et a ouvert la procédure de consultation. Celle-ci a duré jusqu'au 31 octobre 2025.



Volume des échanges
CHF 16 Mrd.

